

Fiche Mission des membres du comité de pilotage (Copil) du RCCM

Fonction : Coordinatrice des groupes de travail du réseau (GTR)

Statuts du poste :

- **Membre élu du comité de pilotage (Copil) pour 4 ans, nommée par le Copil.**

Missions du poste :

- **Constitue l'interface entre les groupes de travail du réseau (GTR) et le Copil**
- **Coordonne les interactions entre les (GTR) du réseaux**

Réalisation des missions :

- **Transmets les instructions émises par le COPIL aux GT (notamment, concerne les formats de rédaction pour des demandes précises de la MI ou de l'organisateur des journées de formation du réseau)**
- **collecte les demandes et les réponses des GTR et les transmets au COPIL**
- **Centralise les comptes rendus et résumés des travaux et des réunions des groupes, mets en forme en un document unique et transmets le dossier au COPIL (notamment pour la présentation des résultats aux journées du réseau)**
- **Demande et collecte les bilans des travaux et les transmets au responsable du budget (périodes de demande et des justifications du budget)**
- **Porte parole du COPIL auprès des GTR : transmets les questions éventuelles soulevées par le COPIL et collecte les réponses**